



3^{ème} TOUR DES COUPES U13

SAMEDI 5 MAI 2018

Toutes les équipes sont convoquées à 12h45 pour début des épreuves à 13h30.



RÈGLEMENT

Art 1 : Toutes les équipes U13 participent automatiquement à la Coupe U13 (différents niveaux : Festival Foot, Coupe U13, Challenge U13).

Art 2 : Les équipes ont été réparties par la Commission des Jeunes en poules de 3-4 ou 5 équipes. Dans chaque poule, formule « championnat » ; toutes les équipes doivent se rencontrer.

Art 3 : Durée des matchs : Poule de 5 équipes : 1x15 minutes
Poule de 4 équipes : 1 x 20 minutes
Poule de 3 équipes : 2 x 12 minutes

Art 4 : Attribution des points à l'issue des rencontres :

- Victoire au match : 4 points
- Match nul au match et victoire au défi technique : 2 points
- Match nul au match et défaite au défi technique : 1 point
- Défaite au match : 0 point

Art 5 : En cas d'égalité de points au classement final, les équipes seront départagées de la façon suivante :

- Si égalité entre 2 équipes : par le résultat du défi technique qui les a opposé
- Si égalité entre 3 ou 4 équipes : par le goal average général, puis par la meilleure attaque, puis par la meilleure défense.

Art 6 : **DÉFI TECHNIQUE : DÉFI TIR AUX BUT**

Le défi technique est OBLIGATOIRE, il doit être réalisé avant chaque rencontre par les 2 équipes qui vont s'affronter. Il servira à départager les équipes en cas d'égalité à l'issue de leur match.
Fiche d'organisation du défi à consulter dans le document annexe.

Art 7 : **QUALIFICATION**

- **Coupe du District U13** : les deux 1^{ers} de chaque poule (soit 16 équipes) seront qualifiés pour le 4^{ème} tour de la Coupe du District U13 prévu le samedi 9 juin 2018 (avant la finale à 8 équipes prévue le samedi 16 juin 2018). Les autres équipes seront éliminées.
- **Challenge du District U13** : les deux 1^{ers} de chaque poule (soit 8 équipes) seront qualifiés pour la finale départementale du Challenge U13 prévue le samedi 16 juin 2018. Les autres équipes seront éliminées.

Art 8 : Toute équipe absente sera éliminée pour le reste des Coupes U13 (Festival Foot, Coupe du District, Challenge de District).

Art 9 : Le règlement est celui du Foot à 8. Tout litige non prévu par le règlement sera examiné par la Commission des Jeunes du District.

Art 10 : Le club recevant à la charge de retourner les fiches d'organisation dès que possible au secrétariat du District de Football de la Mayenne.

La commission des Jeunes.